

Les Bordes sur Arize
ARIÈGE-PYRÉNÉES**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 11 JANVIER 2024*Date de la convocation 08/01/2024**L'an deux mille vingt-et-quatre, le onze janvier, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.*

Présents : Frédéric CAMPS, Dominique DUFOSSÉ, Patrick LAFONT, Alain CABÉ, François CHAUVET, Serge KOSMINSKY, Jérôme PEREIRA-SANTERRE, Marie-Ange POUILLET, Gilles de SAINT BLANQUAT, Gilberte VALERO, Michel MERCI, Séverine COMMENGE.

Procurations : Sylvie GOUZY à Michel MERCI

Absents : Steeve DENOY, Aurélie MIR

Secrétaire de séance : Gilberte VALERO

2024-006- DÉNOMINATION DES RUES

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Monsieur le Maire propose, après consultation de la commission voirie, de créer les rues suivantes :

- Rond-point de Marveille
- Place de la fontaine de Rébaillou
- Place de l'école vieille
- Chemin de la Chapelle

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil municipal :

- de VALIDER les noms proposés,
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

- **VALIDE** les noms proposés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Frédéric CAMPS